

REGION	BUDGET	PUBLIC CIBLE	TERRITOIRE	DISPOSITIFS RETENUS (Personne morale gestionnaire uniquement)
Auvergne-Rhône-Alpes	722 716	handicap psychique	Six territoires ciblés	Métropole Lyon - Rhône: LADAPT Rhône Ain - Savoie - Haute Savoie: MESSIDOR Allier - Cantal - Puy de Dôme: ADIS Ardèche - Drôme - Haute Loire: MESSIDOR Isère: MESSIDOR Loire: LIFT Recherches et Formations
Bourgogne Franche Comté	339 442	sortie ESAT, H psy, troubles cognitifs	Trois territoires ciblés	Ex Bourgogne: PEP 71 Yonne: Non pourvu Ex France Comté: AFTC
Bretagne	374 375	- de 30 ans, sortie ESAT, maintien en emploi	L'ensemble de la région	LADAPT pour toute la région
Centre Val de Loire	292 321	sans suivi ESMS, psy, def intellectuelle H	Trois territoires ciblés	Eure et Loir (28): ADPEP 28 Indre-et-Loire (37): ARPS - CRP de Fontenailles Loiret (45): ASTAF
Corse				
Grand Est	536 949	Sortie ULIS, ESAT maintien en emploi	Pas de territoire ciblé dans l'AàC mais objectif d'un dispositif par département à terme	Moselle (57): Pyramide Est Haut Rhin/ Bas Rhin (67/68): ADAPEI PB d'Alsace Bas Rhin (67): Route Nouvelle Alsace Haut Rhin (68): Centre de réadaptation Mulhouse Meurthe et Moselle (54): UGECAM Nord Est Aube (10): LADAPT Haut Rhin (68): Sinclair Bas Rhin (67): Action et compétence Meurthe et Moselle (54): AEIM Meuse (52): AMIPH
Hauts de France	630 359	H psychique Sortie ULIS, Impro, SESSAD	Deux départements ciblés	Nord (59): UDAPEI du Nord Nord(59) : LADAPT Oise (60) : Un Autre Regard
Ile de France	1 401 932	Handicap psychique	Pas de spécification	Seine et Marne (77): COS - CRP Nanteau Essonne (91) : Dispositif ACCESYL Paris (75) et Val de Marne (94): VIVRE Paris (75) : REGAIN Yvelines (78): IHY Val d'Oise (95): LADAPT Hauts de Seine (92): LADAPT Seine Saint Denis (93): REGAIN cotraitance IRIS MESSIDOR
Normandie	386 429	Sortie scolarité H psychique, troubles cognitifs	Trois territoires ciblés	Seine Maritime (76) : AARPB Calvados (14) - Manche (50) : LADAPT Normandie Eure (27) - Orne (61) : LADAPT Normandie
Nouvelle Aquitaine	609 928	Jeunes, handicap psychique, TSA, def intellectuelle,	Pas de territoire ciblé dans l'AàC mais volonté de couvrir l'ensemble de la région en complémentarité avec l'existant déjà financé	Creuse (23): ADAPEI 23 Dordogne (24): Papillons Blancs 24 Landes (40): ADAPEI 40 Pyrénées Atlantiques (64): ADAPEI 64 Deux Sèvres (79): UGECAM 79 Vienne (86): UDAF 86
Occitanie	595 175	Jeunes ESMS et scolarité, Handicap psy, DI et TSA	Trois départements ciblés	Haute Garonne (31): YMCA Haute Garonne (31): ASEI Gard (30) : ADRH Hérault (34): Non pourvu
Pays de la Loire	375 292	H psychique et CRETON	Deux dispositifs max à niveau départemental ou infra départemental	Loire Atlantique (44): ADAPEI 44 Mayenne (53): GEIST 53
Provence Alpes Côte d'Azur	482 459	Sortie scol, Creton, ESAT	Trois départements ciblés	Bouches du Rhône (13) : La Chrysalide Vaucluse (84): ISATIS Var (83): ADAPEI Var Méditerranée
Martinique/ Guadeloupe/ Guyane/ Réunion	145 332 / 162 581 / 117 483 / 235 731 /	Sortie ESAT, psy, DI, TSA/ H psychique/sortie ESAT, psy, DI, TSA/ non précisé	Un dispositif par DOM	Martinique: ESAT Les Orchidées Guadeloupe: ALEFPA Guyane: ESAT Ebène Réunion: ALEFPA

NOTE EXPLICATIVE

La colonne « BUDGET » rappelle les montants théoriques de l'instruction du 14 avril 2017. En pratique une réduction de crédit de 8 % leur a été appliquée avec toutefois ici ou là des financements complémentaires ponctuels des ARS ou de l'AGEFIPH/FIPH FP.

Les colonnes « TERRITOIRE » et « PUBLIC » rappellent les choix inscrits par chaque région dans son appel à candidature en termes de couverture territoriale et de réponse à apporter aux besoins qui ont été identifiés.

La colonne « DISPOSITIFS RETENUS » ne fait figurer qu'un nom, celui de la Personne morale Gestionnaire tel qu'elle a été définie par la loi et qu'elle s'est positionnée dans les réponses aux appels à candidatures.

A ce stade le tableau ne fait pas apparaître que dans une majorité des dispositifs, au-delà des partenariats exigés par la loi dans le cadre des conventions de gestion, la personne morale gestionnaire porte un projet associant plusieurs acteurs dans le cadre d'une coopération directe pour la mise en œuvre du dispositif lui-même.

La commission *suivi et évaluation* et plus largement le CFEA analyseront de façon plus fine dans les semaines à venir, notamment à partir du retour de nos adhérents eux-mêmes fortement présents dans les dispositifs retenus, la typologie des personnes morales gestionnaires, les nombre d'accompagnements financés et leurs couts prévisionnels, ainsi que les modèles de mise en œuvre sur le terrain.